

Lyon, le 05 juillet 2023

Une nouvelle feuille de route ambitieuse pour les CCI d’Auvergne-Rhône-Alpes



Fabienne BUCCIO, Préfète de région, entourée par Philippe GUERAND, Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes (à g.) et Alain DI CRESCENZO, Président de CCI France (©Jean FOTSO – CCIR).

La nouvelle Convention d’Objectifs et de Moyens (COM) a été signée aujourd’hui en ouverture de l’Assemblée Générale de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes par Fabienne BUCCIO, Préfète de région, Alain DI CRESCENZO, Président de CCI France, et Philippe GUERAND, Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes (CCIR).

Cette feuille de route couvre la période 2023-2027 et définit les six axes d’action des CCI. La transition écologique constitue maintenant la première des missions. Viennent ensuite les autres transitions numérique, économique et RH. Puis la formation, avec un accent particulier sur l’orientation et la liaison affichée avec le recrutement. En 4^e position, se trouve

l'entrepreneuriat, suivi par l'international et enfin la représentation des intérêts des entreprises. Pour chaque axe, les trois signataires sont convenus d'objectifs concrets correspondant aux besoins du territoire.

En outre, à la demande du Gouvernement, trois actions nationales ciblées seront mises en œuvre en 2023. La première portera sur la transition écologique auprès de 3 600 PMI afin d'évaluer leurs besoins et préconiser une offre de services intégrant celle des CCI, des CMA, de l'ADEME et de BPI France. La deuxième positionnera les CCI comme relais des actions de France Num pour accélérer la numérisation des PME-TPE, notamment dans le domaine de la cybersécurité. Enfin, la troisième action visera l'accompagnement des entreprises dans le cadre de France 2030.

Cette Convention réaffirme fortement le lien de confiance entre le réseau des CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes et la Préfecture de région ainsi que l'ensemble des Services de l'Etat. A l'instar des actions réalisées dans le cadre de la crise des coûts de l'énergie, les prochaines missions menées en commun concerneront notamment la sobriété et l'efficacité hydriques, la décarbonation de l'activité économique, ou la facturation électronique.

Fabienne BUCCIO, Alain DI CRESCENZO et Philippe GUERAND se sont félicités de cette feuille de route ambitieuse qui illustre l'engagement des Chambres de Commerce et d'Industrie en tant qu'opérateur de 1^{er} rang dans la diffusion des politiques publiques de l'Etat auprès de l'ensemble des entreprises du territoire.

À propos de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes, représentant les 13 CCI de la région

*La CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes est la tête de réseau des 13 Chambres de commerce et d'industrie dans la région. Avec 500 élus et 1 400 collaborateurs, les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes forment ainsi le **1er réseau public économique de proximité**, au service des PME-TPE, des territoires et des porteurs de projets. Etablissements publics d'Etat, les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes sont mobilisées au quotidien pour représenter, informer, accompagner et former les entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes (industrie, commerce, services). Plus de 23 000 entreprises font appel à nous chaque année, et nous attribuent une note de satisfaction de 8,2/10. La transition écologique constitue la 1^{ère} de nos missions, suivie par les transitions numérique, économique et RH, la formation, l'entrepreneuriat, l'international, et la représentation des intérêts des entreprises.*

Avec le soutien indéfectible des deux organisations patronales Medef et CPME, l'ADN du réseau CCI repose sur le collectif fort et le travail en équipe avec les services de l'Etat (Préfecture, DREETS, DREAL, DRFiP, ADEME, Pôle Emploi, Douane, Banque de France...) et en partenariat privilégié avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et ses agences, Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises et Auvergne-Rhône Orientation, ainsi qu'avec le G6 Relocalisation.

Plus d'infos : www.auvergne-rhone-alpes.cci.fr

[Découvrir les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes en vidéo](#)